

Fiche d'Informations sur le pèlerinage Pèlerins accueil

Document à conserver

Inscriptions avant le 1^{er} juin 2023



119^{ème} PELERINAGE A LOURDES du dimanche 23 juillet au vendredi 28 juillet 2023



Organisé par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers BP 1 07220 Viviers immatriculée au registre des opérateurs de voyages et de séjours : IM007110009, Garantie financière : ATRADIUS 159 rue Anatole France cs50118 92596 Levallois-Perret, Assurance responsabilité civile professionnelle : MSC 277 rue st Jacques 75256 Paris cedex 05 et l'Hospitalité diocésaine N.D. de Lourdes

Sous la présidence du Père Fabien PLANTIER vicaire général

Au cours de la 13^{ème} apparition, le 2 mars 1858, Marie confie à Bernadette une mission particulière « Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle et que l'on y vienne en procession ».

Les sanctuaires de Lourdes déroulent cet appel de la Vierge comme thème d'année sur les années 2022, 2023 et 2024.

« Allez dire aux prêtres que l'on bâtit ici une chapelle »

Quel beau programme que le pèlerinage à Lourdes de cette année 2023 !

En 2022, nous étions invités à rencontrer nos prêtres, à leur dire qu'on les aime.

Cette année, nous recevons une double invitation : venir (ou revenir) ici, à Lourdes et pas pour y faire n'importe quoi, pour y bâtir l'Eglise !

Pour bâtir une Eglise, nous avons besoin de pierres (nous avons le rocher sur lequel nous reposer), de l'eau (nous avons la source pour rappeler notre baptême), du feu (nous avons les cierges pour porter nos prières) et d'une importante main d'œuvre (nous avons nous tous, dans la diversité de ce que nous sommes, dans la diversité de nos pratiques !).

Alors rendez-vous cet été à Massabielle pour partager ce temps d'Eglise !

Rémy DE BESSA MARTINS, Directeur des Pèlerinages de Viviers

A LOURDES, JE RENCONTRERAI FAISANT PELERINAGE AVEC MOI

- d'autres personnes malades, âgées, handicapées, vivant dans le même Accueil que moi : **Accueil Marie SAINT-FRAI**,
3, avenue B. SOUBIROUS, 65100 LOURDES
- les membres de l'Hospitalité de Viviers, prêts à me faciliter, par leurs services, la participation au pèlerinage : messe, accès à la Grotte, geste du rocher, de l'eau, processions et célébrations diverses, avec d'autres pèlerins et des croyants du monde entier.

Dès maintenant, chacun prépare ce pèlerinage, temps fort dans nos vies : c'est-à-dire : prière, lecture de la vie de Bernadette, échanges avec d'autres pèlerins, avec quelques membres de l'hospitalité, avec ceux qui connaissent Lourdes, avec le prêtre, avec des amis.

- l'aumônier de l'Hospitalité sera présent.

DEMARCHES A FAIRE :

SANS TARDER ET AU PLUS TARD LE 1^{er} JUIN 2023

1) Le plus tôt possible, faire passer à votre **médecin traitant**

- une enveloppe timbrée à l'adresse du : **Docteur Danielle PANOUILLERES**
580 Chemin d'Argevillères 07000 PRIVAS
- avec le dossier médical (2 fiches jaunes). Il doit lire la *feuille n°1* et remplir la *feuille n°2* et l'envoyer au Dr Panouillères.

2) Adresser

- la fiche d'inscription (*fiche bleue*) soigneusement renseignée et signée,
- la fiche de renseignements et de soins (*fiche verte*) soigneusement renseignée,
- une photo d'identité récente,
- le règlement par chèque bancaire à l'ordre de ADVI Pèlerinages

à : **Sylvie ROUX-SERRET 18 Rue du Pont Vieux**

07200 SAINT PRIVAT Tel : 06 72 26 36 16

Prix : 417 € comprenant la pension complète (sauf pique-nique voyage aller), les frais de voyage en car, la gestion administrative, le livret, l'assurance et la participation aux frais des sanctuaires.

3) Courant juin, vous recevrez la réponse à votre demande d'admission au pèlerinage.

Le lieu et l'horaire de ramassage vous seront communiqués par courrier une semaine avant le départ.

Le service des pèlerinages accepte les chèques vacances.

PROGRAMME PREVISIONNEL

Ce programme est susceptible d'être modifié en fonction des circonstances du moment.

Dimanche 23 juillet :	voyage
Lundi 24 juillet :	matin : célébration d'ouverture
	a-m : préparation aux gestes de Lourdes - chapelet et geste du rocher
	soir : procession mariale
Mardi 25 juillet :	matin : messe concélébrée à la Grotte
	a-m : geste de l'eau aux piscines - temps libre pour les pèlerins accueil
Mercredi 26 juillet :	matin : messe internationale
	a-m : temps spirituel et convivial
	louanges eucharistiques
Judi 27 juillet :	matin : chemin de croix
	messe
	a-m : célébration d'envoi
Vendredi 28 juillet :	voyage retour

COORDONNEES DES RESPONSABLES

Directeur du pèlerinage : Rémy De DE BESSA MARTINS
Tél : 06 64 51 10 13

Président de l'Hospitalité et resp. hospitaliers : Jean-Paul RIOU
31 Route du Vivarais 07140 Les Vans
Tél : 06 71 48 54 73 ou 04 75 94 94 87 - Courriel : jpriou.hospviviens@free.fr

Pèlerins accueil : responsable Brigitte MOULIN aidée par :
Sylvie ROUX-SERRET 18 Rue du Pont Vieux 07200 Saint Privat
Tél : 06 72 26 36 16 - Courriel : sylvie.rouxserret@orange.fr

Pèlerins hôtel :
Colette MARMEY, 135 Route d'Annonay 07290 St Jeure d'Ay
Tél : 04 75 34 45 00 - Courriel : colette.marmey@free.fr

Hospitalières :
Chantal THERAUBE, 1211 Chemin de Drome la Romaine 07230 LABLACHERE
Tél : 04 75 36 62 24 - Courriel : ctheraube.hospviviens@orange.fr

Le livret et le programme seront distribués en début de pèlerinage.

A PREVOIR

- * **Voyage aller** : **LE PIQUE-NIQUE (facile à manger, pas de sauce, pas de fruit qui coule) du repas de midi et les médicaments avec la dernière ordonnance (à garder avec soi)**
- * **Carte vitale et carte mutuelle complémentaire**
- * **PILULIER avec les médicaments « non sortis de leur alvéole » pour les 6 jours du séjour.**
- * **Si besoin, protections pour le voyage et le séjour, pansements, ...**

ASSURANCE : la direction diocésaine des pèlerinages couvre les pèlerins en Responsabilité Civile, assistance et rapatriement. En cas d'accident, s'adresser à Rémy DE BESSA MARTINS au 06 64 51 10 13.

ANNULATION DU PELERINAGE : vous pouvez annuler votre pèlerinage sans frais jusqu'à 20 jours avant le départ (dans ce cas, **informer le plus rapidement possible Sylvie ROUX-SERRET**). Au-delà de ce délai, les frais de transport et les frais fixes seront conservés par la direction des pèlerinages sauf en cas de motifs de santé justifiés par un certificat médical. **Les remboursements seront effectués après le pèlerinage.**

Merci de respecter les dates, vous faciliterez ainsi le travail des responsables.

Vous pouvez aussi, sans hésiter, demander tout renseignement complémentaire, sans crainte d'importuner, à tout membre de l'Hospitalité que vous pouvez connaître. C'est un service que tous vous rendront avec plaisir.

Les pèlerins accueil hébergés à l'Accueil St Frai sont logés dans des chambres de 2, 4 ou 6 lits. Les chambres de 2 lits sont attribuées en priorité aux couples.

Le diocèse de Viviers dispose cette année de 75 lits à l'Accueil St Frai. Au-delà de ce nombre, les pèlerins accueil seront inscrits sur liste d'attente.

Sous certaines conditions, il est possible d'héberger le parent ou le conjoint d'une personne malade ou handicapée à l'Accueil St Frai (qui remplira un dossier pèlerin accueil).

CONDITIONS GENERALES DU PELERINAGE : l'organisation du pèlerinage est faite suivant les modalités légales et réglementaires applicables en France et notamment les articles 14 et 24 de la loi 92-645 du 13 juillet 1992, les dispositions des articles 95 à 103 du décret 94-490 du 15 juin 1994.

Tous les dossiers sont téléchargeables sur

<https://ardeche.catholique.fr/hospitalite-diocesaine-notre-dame-de-lourdes/>



Médecin responsable
Docteur Danielle PANOUILLERES
580 Chemin d'Argevillères
07000 PRIVAS
Tél : 06 78 70 02 33
email : danielle.guillot@orange.fr

Feuille jaune n°1

Cher confrère,

La personne qui vous a remis ce dossier veut se rendre en pèlerinage à Lourdes du 23 au 28 juillet 2023. Son état de santé ne lui permettant pas un voyage et un séjour autonomes, elle a demandé d'être accompagnée par l'Hospitalité diocésaine. Un dossier pèlerin malade doit donc être rempli et c'est pour cela que nous vous sollicitons.

Ces patients sont pris en charge pendant leur voyage et séjour, par des médecins, infirmiers, aide-soignants, brancardiers bénévoles et hébergés à Lourdes dans une structure d'accueil type EHPAD. Ce pèlerinage est un temps important pour eux, de recueillement et de rencontre avec d'autres personnes malades, handicapées, souvent isolées. Nous souhaitons qu'ils puissent vivre au mieux cette démarche. Aussi, pour que nous puissions mettre en place pour eux une bonne prise en charge, nous avons besoin que vous nous transmettiez :

- 1- les renseignements médicaux qui nous permettrons d'assurer la continuité des soins pendant le séjour (dossier joint)**
- 2- la copie de la dernière ordonnance en cours :
J'attire votre attention sur celle-ci très importante pour nous.**

Je vous remercie vivement pour le temps que vous nous donnerez en remplissant ce dossier, du temps pour eux et une aide confraternelle précieuse pour nous. Encore merci !

Je vous assure, cher confrère, de toutes mes très cordiales salutations.

Docteur Danielle PANOUILLERES



A remplir impérativement :

nom de la personne présentant le dossier :

téléphone :

commune :

HOSPITALITE de VIVIERS

PELERINAGE à LOURDES du 23 au 28 juillet 2023

DOSSIER MEDICAL

Feuille jaune n°2

**A adresser, sous enveloppe affranchie, AVANT LE 1^{er} JUIN 2023 à
Dr Danielle PANOUILLERES 580 Chemin d'Argevillères 07000 PRIVAS**

M Mme Melle Père Sœur Frère

NOM : Prénom :

Né(e) le : Téléphone(s) (fixe et/ou portable) :

Adresse :
.....

Je vous remercie de bien vouloir remplir les différents paragraphes pour votre patient de façon à ce que nous puissions appliquer le protocole thérapeutique que vous avez mis en place, et la surveillance adaptée pendant son séjour à Lourdes.

D. Panouillères responsable des dossiers pèlerins malades

1-INFORMATIONS SPECIFIQUES COVID 19 :

Antécédents de COVID 19 :

évolution : simple sans complication

nécessité d'hospitalisation

avec passage en réanimation ; séquelles :

2-PATHOLOGIE PRINCIPALE :

.....

.....

3-ANTECEDENTS :

.....

4-FAITS NOUVEAUX importants depuis le précédent pèlerinage (si tel est le cas) :

.....

5-EXAMENS BIOLOGIQUES éventuellement utiles à surveiller :

6-ALLERGIES OU AUTRES INTOLERANCES :

7-TRAITEMENTS

anticoagulant : oui non morphinique : oui non

insuline : oui non psychiatrique : oui non

cardiologique : oui non

TSVP →

8-ETAT GENERAL

PERCEPTION par le médecin traitant du **HANDICAP** du patient et de son retentissement sur sa qualité de vie : Invalidité importante moyenne légère

GIR (degré de dépendance du malade) : 1(lourd) 2 3 4 5 6(léger)

Communication verbale :

Eventuels troubles du comportement :

Désorientation temporo-spatiale : oui non
Risque de fugue : oui non
Détérioration intellectuelle : légère moyenne sévère

9-SOINS SPECIFIQUES

- ♦ **escarres** : oui (localisation et stade :) non
matelas anti-escarres : oui (si oui, le prévoir) non
- ♦ **urinaires** : incontinence urinaire : oui non fécale : oui non
penilex : oui non
sonde urinaire : oui non
- ♦ **appareillage éventuel complémentaire** :
oxygénothérapie : oui (organisme prestataire :) non
ventilation ou PPC : oui (organisme prestataire :) non
stomie : oui (type :) non
autre :

10-ALIMENTATION

♦ **Troubles de la déglutition** : OUI au liquide au solide NON

- ♦ **Autonomie alimentaire** : oui non
- ♦ **Régime** : sans sel mixé
diabétique viande hachée normal

11-DIVERS

- ♦ **Vaccinations** : tétanos : oui non ne sait pas
- ♦ **Sérologie HIV** (si connue) : positive négative
- ♦ **Risque de contagiosité** : oui non
- ♦ **Prise de médicaments** : autonome donnés par infirmier(ère)

Merci de nous communiquer la dernière ordonnance.

Avec mes remerciements pour votre participation à la rédaction de ce dossier médical.

Cachet du médecin	Nom du médecin :
	Adresse :
	N° tél :
	Courriel :@.....
	Date :
	Signature :

FICHE D'INSCRIPTION PELERIN ACCUEIL 2023

A REMPLIR OBLIGATOIREMENT

Cocher les cases correspondant à la situation

A retourner impérativement à Sylvie ROUX-SERRET avant le 1^{er} juin 2023

M. Mme Père Sœur Frère

Feuille bleue

Nom : Prénom :

Courriel : Né(e) le :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Téléphone :

N° sécurité sociale (13 chiffres) : Organisme :

Contrat complémentaire oui non

Je m'inscris avec (lien de parenté) :

Personne à prévenir en cas de nécessité : nom, prénom et n° de téléphone

.....

Nom et tél de la personne à contacter au retour :

VOYAGE : le transport se fera de jour : aller le 23 juillet / retour le 28 juillet (soit 5 nuits à Lourdes)

en CAR (PMR)

■ Je souhaite prendre le car à Annonay Tournon St Péray Le Cheylard Privas
 Viviers Aubenas Les Vans Villeneuve de Berg Ruoms
attention : **ces arrêts sont susceptibles d'être modifiés par l'organisation**

Le lieu et l'horaire de ramassage vous seront communiqués une semaine avant le départ.

Je souhaite voyager assis(e) en fauteuil grand confort
 dans mon fauteuil roulant
 couché(e)

Attention : même condition pour l'aller et le retour en voyage de jour.

■ Je souhaite, si possible, être dans le car avec :

■ Pour le voyage aller : **j'apporte obligatoirement mon pique-nique pour le repas de midi et mes médicaments avec ordonnances dans le car.**

LOGEMENT :

■ Je serai logé(e) **par l'hospitalité à l'Accueil SAINT FRAI** (75 places cette année)

■ Je souhaite, si possible, partager la chambre avec :

Je ne suis jamais allé(e) à Lourdes Je suis déjà allé(e) à Lourdes en

Je connais des hospitalières ou hospitaliers ou d'autres pèlerins accueil (malades, âgés ou handicapés), je précise leurs noms et prénoms :

■ J'autorise le diocèse de Viviers à utiliser les photos sur lesquelles j'apparaîtrai à l'occasion du pèlerinage :

oui non (si aucune case n'est cochée, c'est « oui » qui sera retenu par défaut)

T S V P



CAR + HEBERGEMENT ACCUEIL MARIE ST FRAI Prix Global : **417 €**

Il est toujours possible, selon les cas, d'avoir une aide financière de l'Hospitalité ou de faire un paiement échelonné (contacter Sylvie ROUX-SERRET ou le président)

J'envoie à : **Sylvie ROUX-SERRET**
18 Rue du Pont Vieux
07200 SAINT PRIVAT :

- **cette fiche d'inscription (feuille bleue)**
- **la fiche de renseignements et de soins (feuille verte)**
- **mon règlement par chèque libellé à l'ordre de « ADVI Pèlerinages »**

ATTENTION : si le titulaire du chèque n'est pas le pèlerin malade inscrit, prière de le mentionner :

Chèque de M. /Mme..... pour M. /Mme.....

- **une photo d'identité récente** (obligatoire sauf si déjà donnée récemment).

Si vous désirez faire **un don**, faites **un autre chèque** à l'ordre de « **Hospitalité Notre Dame de Lourdes** » (sans reçu fiscal) ou à l'ordre de « **ADVI pèlerinages** » si vous souhaitez un reçu fiscal (établi à partir de 50 €).

J'ai pris connaissance qu'en allant à Lourdes :

- ☞ **Je serai hébergé(e) dans un Accueil (non dans un hôpital)**
- ☞ **Je suivrai le traitement médical que m'aura prescrit mon médecin, sous la surveillance du personnel de santé qui vient à Lourdes bénévolement.**

UTILISATION DES DONNEES contenues sur la présente fiche d'inscription : suite à la mise en place des normes européennes concernant le règlement général sur la protection des données, nous vous informons que les informations que vous donnez sont utilisées pour le traitement de l'organisation du pèlerinage. Elles sont intégrées dans une base de données informatique utilisée par la direction des pèlerinages du diocèse de Viviers et l'Hospitalité diocésaine N-D de Lourdes. Elles sont conservées trois ans. Elles ne sont pas transmises à d'autres organismes ou services ni utilisées à d'autres fins.

Vous pouvez demander la suppression de vos données personnelles par courrier envoyé à l'adresse suivante : Direction des Pèlerinages Maison diocésaine Charles de Foucauld 2 Fbg Saint Vincent BP 26 07220 Viviers. Cependant dans ce cas, nous nous réservons le droit de ne pas vous inscrire au pèlerinage.

Je reconnais avoir pris connaissance des conditions générales et particulières du pèlerinage.

Date :

Pour les personnes sous tutelle,

Signature **OBLIGATOIRE**,

signature du tuteur légal

A renseigner obligatoirement :

Ce dossier a été rempli par : Fonction :



.....